REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur –Fraternité-Justice

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Projet d'appui au Développement et à l'Innovation du Secteur Agricole en Mauritanie

AMI N°015/CPMP/MASA/PADISAM/2026

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet d'appui au Développement et d'Innovation du Secteur Agricole en Mauritanie et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat **« recrutement d'une firme pour la réalisation d'une étude pour l'élaboration d'une banque de projets dans le secteur agricole au profit de l'APIM».**

2. L'objectif visé est d'identifier, structurer et promouvoir des projets d'investissement dans le secteur agricole et agro-industriel afin d'attirer des investisseurs nationaux et internationaux, tout en contribuant au développement économique, à la modernisation du secteur et à la sécurité alimentaire du pays.

 Les objectifs spécifiques de cette étude sont :

 - Identifier les opportunités d'investissement dans le secteur agricole et agro-industriel ;
 - Sélectionner les projets présentant un fort potentiel économique et un impact sur le développement durable ;
 - Élaborer des fiches de projets détaillées et structurées répondant aux standards en la matière ;
 - Réaliser des analyses de faisabilité technique, économique et financière ;
 - Structurer les projets pour les rendre bancables et attractifs pour les investisseurs ;
 - Proposer un mécanisme durable de gestion et d'actualisation de la banque de projets.

 Pour plus de détails voir les termes de référence (TDR) détaillés de la mission ci-joints.

3. La Cellule de Coordination du Projet PADISAM invite les firmes éligibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir un dossier présentant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les firmes peuvent s'associer, pour améliorer leurs qualifications.

4. Les critères de présélection porteront sur l'activité principale et les années d'expérience, l'expérience pertinente, les capacités techniques et managériales de la firme. Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base de la grille ci-après :

- Capacité technique et managériale (moyens humains, matériel et logistiques) :**10 points**
- Expérience générale (missions dans divers domaines): **30 points**
- Expérience spécifique (missions dans l'identification des opportunités d'investissement dans le secteur agricole et agro-industriel, élaboration des fiches de projets détaillées et structurées répondant aux standards en la matière ; réalisation des analyses de faisabilité technique, économique et financière): **60 points**

5. **Le personnel ne sera pas évalué à cette étape de la procédure, donc les CV ne sont pas demandés**)
6. La durée totale du contrat pour cette mission est de 6 mois, à compter de la date de notification du contrat.
7. Un consultant (Firme) sera sélectionné suivant la méthode basé sur la Sélection basée sur la Qualité et le Coût **(SBQC),** en conformité avec le **Règlement de Passation des marchés dans le cadre du financement de projets d'investissement par la Banque Mondiale, édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »).**
8. Les firmes intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de 9h à 16h GMT du lundi au jeudi et de 9h à 12 h le vendredi :

 Monsieur le Coordonnateur du Projet PADISAM/ Nouakchott, Mauritanie par email : padisam@padisam.mr avec copie à sybase_99@yahoo.fr :

9. Le dossier doit être présenté en français et doit porter la mention « **recrutement d'une firme pour la réalisation d'une étude pour l'élaboration d'une banque de projets dans le secteur agricole au profit de l'APIM»** et comprendra :

 - Une lettre de Manifestation d'intérêt ;
 - Une présentation de la firme y compris son organisation managériale
 - Une liste des expériences générales et spécifiques précisant la nature des activités réalisées ;
 - Les attestations de bonne fin délivrées par les clients (Publique et parapublique).

 Les expériences non accompagnées par des attestations de bonne fin, la page de garde et la page de signature du marché ne seront pas prisent en compte.
 La Commission de Passation des Marché se réserve le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour vérifier l'authenticité des documents fournis par les candidats.
 - Un acte de groupement (conjoint et solidaire) le cas échéant

10. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en **version papier** à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23/11/2026**. 12h00 GMT** en **4 copies** dont une originale :

 Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (CPMP/Agriculture)

 No et Rue : Avenue Moctar Ould Daddah

 Étage /Numéro de bureau : 2ème étage Immeuble Mouna

 Ville : Nouakchott

 Pays : Mauritanie

Le Coordonnateur du PADISAM

Hasni OULD BASSID